



Ecole Saint Victor
3, rue Saint Victor
44750 CAMPBON
02 40 56 56 22
ecole.stvictor44@orange.fr
<https://stvictorcampbon.fr/>

Rentrée 2025

Bonjour à tous, spécialement à celles et ceux
qui découvrent l'école Saint Victor.

Petits et grands, enfants et parents, soyez les bienvenus !

Prenez le temps de lire attentivement cette fiche.
Conservez-la et référez-vous y car elle contient des informations essentielles.

L'équipe éducative et les effectifs

PS	23	Nathalie TUAL	(aide-maternelle : Emilie CORMIER)
MS/GS	30	Damien GUIHARD	(aide-maternelle : Marie VIRASAMY)
GS/CP	27	Laurent ROCHETEAU	
		Anne-Thérèse DRENO	(aide-maternelle : Sendrine REVEAUD)
CP	25	Sabrina PABOEUF	
CE1/CE2 A	28 (11+17)	Géraldine GANDILLON-ALAZARD	
CE1/CE2 B	28 (10+18)	Emmanuelle LIGNEREUX	
CM1	26	Thomas CARZUNEL	
CM2	29	Joan DE VETTER	

Anne-Thérèse DRENO, en GS, assure toujours la décharge de direction le mardi et un lundi sur trois.
Bienvenue à Laëtitia FRESNEAU et à Anne-Christine RIGNAULT qui assurent respectivement les remplacements de Sabrina en CP et de Géraldine en CP/CE1.

Les horaires

Maternelles : 9 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 16 h 30

Primaires : 9 h 00 - 12 h 00
13 h 15 - 16 h 30

L'accueil du matin se fait à **8 h 45** et celui de l'après-midi à **13 h 05** sur la cour des primaires et **13 h 15** sur la cour maternelle. **Si vous avez des enfants en maternelle et primaire, vous pouvez les laisser ensemble sur la cour primaire à partir de 13 h 05.**

ATTENTION : Les enfants ne sont pas autorisés à entrer sur la cour avant ces heures là.

Par respect pour les enseignants et pour le bien-être de votre enfant, **il est impératif d'arriver à l'heure.**

Parfois, les enfants ne savent plus trop où ils en sont, s'ils doivent prendre le car ou qui vient les chercher. **N'hésitez pas à mettre par écrit ces renseignements**, ainsi que le nom de la personne qui vient les chercher lorsqu'il y a des changements.

Si personne ne vient le midi, les enfants sont emmenés à la cantine.

Si personne ne vient le soir, ils sont emmenés à « la farandole », l'accueil périscolaire.

Les absences

L'absence d'un **enfant de primaire** doit être prévenue le matin même :

- ☞ soit par un mot aux frères, sœurs, voisins, ...
- ☞ soit par **mail à son enseignant**
- ☞ soit par téléphone.

A son retour, **l'enfant devra donner à son enseignant(e) un mot signé justifiant l'absence.** Utilisez les coupons qui vous ont été remis à la rentrée.

Pour l'absence d'un **enfant de maternelle**, merci de prévenir l'école par courtoisie. Il n'est pas nécessaire de remettre un mot d'absence.

Lorsque votre enfant est malade, gardez-le à la maison pendant la période prescrite par le médecin pour éviter la propagation des virus. **Aucun médicament ne peut être donné à l'école.**

Les règles de vie à l'école

Les enfants sont tenus de respecter le règlement de l'école. En tant que parents, vous avez le devoir de vérifier le travail, l'apprentissage des leçons et de faire respecter le règlement à votre enfant.

Un nouveau règlement de cours a été construit au cours de l'année passée. Il sera présenté aux élèves et transmis aux familles à la rentrée.

Les rencontres avec les enseignants

Elles sont importantes et les enfants aiment que leurs parents rencontrent les enseignants. Venez dès qu'un problème se pose, que vous voulez faire un bilan de la scolarité de votre enfant ou que vous souhaitez des éclaircissements sur la façon de procéder de chacun.

Merci de signaler tout problème de santé ou familial qui pourrait avoir des incidences sur le travail ou le comportement de votre enfant.

Administration et contribution financière des familles

Tout courrier que vous confiez à votre enfant doit être mis sous enveloppe portant :

☞ le **nom** et la **classe** de l'enfant

☞ le **motif** du courrier

Pour les versements d'argent, **merci de payer par chèque**, à l'ordre de **OGEC SAINT VICTOR**. La comptabilité en est facilitée et cela prêche moins à conséquence en cas de perte.

Si vous devez remettre des sommes importantes en espèce, merci de les donner directement à Laurent et de réclamer un reçu en retour.

La comptabilité d'une école est une chose difficile et les membres de l'OGEC sont des bénévoles. Par respect pour leur investissement, merci de faire attention à ces quelques points et de vous montrer compréhensifs en cas d'erreur.

Sécurité

Les enfants ne sont pas autorisés à sortir seuls de l'école, sauf si vous l'avez notifié par écrit. Nous remettons une carte verte aux enfants autorisés à sortir.

Merci d'être à l'heure à la sortie. Outre le fait d'être une élémentaire marque de respect pour les enseignants qui attendent, cela rassure tout le monde, en particulier votre enfant.

Par ailleurs, **il est interdit de stationner devant le préau de l'école, face à la chapelle**. C'est dangereux pour vous-même et pour les autres, surtout les enfants. L'école est suffisamment pourvue en parking pour que la sortie se passe correctement. Sachons prendre le temps de bien se stationner et de faire quelques mètres à pied. Nous y gagnerons tous en sécurité et en convivialité.

Merci de transmettre cette information aux nourrices, parents, voisins qui viennent chercher vos enfants à l'école.

Enfin, **attention aux enfants dans les voitures** ; jamais à l'avant ! Ils doivent être assis à l'arrière et bien attachés. Ce genre de décision ne leur appartient pas : elle leur est imposée par la loi.

Divers

Des vêtements restent souvent à l'école. Prenez soin de les marquer ou de venir les chercher rapidement. N'oubliez pas de rapporter ceux des camarades que votre enfant aurait emportés par mégarde. **En fin d'année, le stock est donné à des œuvres.**

Un groupe de papis et mamies, aidés de parents, vient un après-midi tous les 15 jours pour aider l'école. Cela est très précieux. En effet, sans eux, ce serait à vous de venir entretenir l'école (jardin, etc...). N'hésitez pas à nous proposer de « nouvelles candidatures ».

*L'ensemble de la communauté éducative vous souhaite
à tous une bonne rentrée et une heureuse année 2025-2026.*